LA MORALITÉ

DE

BIEN ADVISÉ & MAL ADVISÉ

PRÉCÉDÉE D'UNE

ETUDE SUR LES MORALITES EN GENERAL

PAR

Jean BABELON

Licencié ès lettres.

PREMIERE PARTIE

ÉTUDE SUR LES MORALITÉS EN GÉNÉRAL

CHAPITRE PREMIER

DE LA MORALITÉ, GENRE DRAMATIQUE

§ I. Définition. — La Moralité peut être définie : une pièce dramatique composée en vue de l'édification et où paraissent en scène des allégories personnifiées. — Au point de vue chronologique comme au point de vue de l'action dramatique, on doit les considérer comme un intermédiaire entre les Mystères et les Miracles par personnages, d'une part, et les Farces et Soties, d'autre part.

§ II. Des origines de la Moralité.

1. Les précurseurs. — Si nous considérons l'un des caractères des Moralités : pièces mettant en scène des abstractions personnifiées, elles ont pour point de départ

la *Psychomachie* de Prudence. Si nous envisageons leur autre aspect : pièces morales par destination, nous devons les rattacher au théâtre de Hrotswitha.

- 2. Les romans allegoriques moraux. A. Œuvres variées continuant la tradition de la Psychomachie. Au Moyen-Age proprement dit, et pour ne parler que des œuvres de langue française, les Moralités ont leur source dans tous les dérivés de la Psychomachie sous leurs formes multiples, parmi lesquels on peut citer plus spécialement les tournois allégoriques tels que Le Tornoiement Antecrist de Huon de Méri. B. Les Voies de Paradis et les Pèlerinages allégoriques. Plus directement encore, les Moralités nous rappellent par leur inspiration les Voies de Paradis, dont nous citerons comme type le Songe d'Enfer et la Voie de Paradis de Raoul de Houdan.
- 3. Développement de la satire allégorique sous l'influence des dérivés du Roman de Renard. Enfin, nous ne devons pas négliger parmi les influences qui contribuèrent à l'éclosion de ce genre dramatique, celle qu'exercèrent le Roman de Renard et ses dérivés, au nombre desquels nous placerons, au premier rang, Fauvel.
- § III. Les premières allégories mises à la scène. Ces éléments ou ces matériaux des Moralités, qu'on vient d'analyser, furent mis en œuvre tout d'abord dans les Débats, puis dans les tableaux vivants ou allégories muettes, puis dans les danses macabres, qu'on peut considérer comme les avant-coureurs des Moralités.
- § IV. La représentation des Moralités. Les Moralités étaient jouées et composées, en général, par les Clercs de la Bazoche. En ce qui concerne les détails de la représentation, nous signalerons l'importance spéciale des prologues et des accessoires, tels que les écriteaux et les attributs des personnages.

§ V. Historique de la Moralité. — Les dates extrêmes de représentations de Moralités sont 1390 et 1680. Mais leur période de floraison peut être circonscrite entre le milieu du xv^c siècle et le milieu du xvi^c.

CHAPITRE II

DES DIFFÉRENTES CLASSES DE MORALITÉS. — LES MORALITÉS
DÉRIVÉES DE LA PSYCHOMACHIE

On peut grouper les Moralités en cinq catégories :

- 1. Les Moralités dérivées de la Psychomachie.
- 2. Les Moralités tirées de l'Ecriture Sainte.
- 3. Les Moralités romanesques.
- 4. Les Moralités polémiques et satiriques.
- 5. Les Moralités mythologiques.

Nous donnons le catalogue des pièces appartenant à la première catégorie, celle où la Moralité de Bien Advisé et Mal Advisé doit être classée.

DEUXIÈME PARTIE

LA MORALITÉ DE BIEN ADVISÉ ET MAL ADVISÉ

CHAPITRE III

HISTORIQUE DE LA MORALITÉ DE BIEN ADVISÉ ET MAL ADVISÉ

Plusieurs auteurs ont indiqué différentes dates au sujet de l'apparition de cette Moralité. Les documents viennent rectifier leurs opinions : *Bien Advisé* fut joué en 1439 à Rennes, en 1448 à Laval et en 1455 à Nantes.

' CHAPITRE IV

LE TEXTE DE LA MORALITÉ DE BIEN ADVISÉ

§ I. Les deux rédactions. — Nous avons deux rédactions de Bien Advisé, l'une conservée en un manuscrit, l'autre en un incunable dont on connaît deux exemplaires. Ces deux rédactions sont, à peu de chose près, contemporaines et datent de l'extrême fin du xv^c siècle. On doit les considérer comme deux remaniements d'un texte antérieur perdu.

La rédaction manuscrite est la plus courte, et cependant contient seule certains épisodes.

Le mètre employé est l'octosyllabe, sauf quelques passages en décasyllabes et un passage du manuscrit sous forme de lai.

La langue de l'incunable est le français de Paris de la fin du xv^e siècle; celle du manuscrit, le bourguignon de la même époque.

- § II. Les personnages. Les personnages sont caractérisés par un symbolisme raffiné. Ils se rattachent presque tous à une tradition qu'on peut suivre dans la littérature contemporaine et antérieure. Cette tradition symbolique est remarquable surtout en ce qui concerne la Fortune.
- § III. L'ESPRIT DU TEXTE. La doctrine. Le caractère pratique et didactique des Moralités apparaît dans l'importance accordée à l'exposé de la doctrine catholique, qui est particulièrement développé dans notre pièce.

Les mœurs. — En ce qui concerne les détails relatifs aux mœurs contemporaines, notre Moralité présente les traces d'une tradition, plutôt que d'une observation directe ou réaliste.

§ IV. Valeur littéraire. — Quoiqu'on soit porté, en général, à juger sévèrement les Moralités au point de vue de leur valeur littéraire, nous devons noter qu'à l'époque de leur vogue elles furent appréciées, non pas seulement du populaire, mais aussi des classes cultivées de la société.

CHAPITRE V

DESCRIPTION ET HISTOIRE DU MANUSCRIT DE BIEN ADVISÉ

CHAPITRE VI

LE TEXTE IMPRIMÉ DE BIEN ADVISÉ

- a. L'exemplaire de la Bibliothèque Nationale.
- b. L'exemplaire du musée Condé, à Chantilly.

TROISIÈME PARTIE

LA MORALITÉ DE BIEN ADVISÉ ET MAL ADVISÉ
TEXTE ÉTABLI D'APRÈS LES DEUX RÉDACTIONS

Planches (photographies et dessins) d'après les miniatures du manuscrit.

RIALISCHOO ZO BELLE DE V